



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

		SÉANCE DU 18 AVRIL 2024 À 19H00
Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	19	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Représentés :	03	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la
Votants :	22	Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Absents :	01	
		<u>PRÉSENTS</u>
Date de la convocation :		Gilbert DODOGARAY, Maire ;
13 avril 2024		Rémi PIET, Isabelle BESSE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl
		HIPPOLYTE adjoints au Maire ;
Certifié exécutoire		Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Catherine
Compte tenu de l'envoi en		RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Christophe
Préfecture le :		BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Enzo BORTOLATO,
		Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, conseillers
		municipaux.
Et de la publication en ligne le :		<u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) :</u>
		Nicolas MUZOTTE donne procuration à Gilbert DODOGARAY
Le Maire,		Sandrine VILLENAVE donne procuration à Eléonore LAPORTA
		Catherine LABARRERE donne procuration à Jean-Pierre MAZZON
		<u>ABSENT(S) :</u>
		Jean-Noël ELIPE
		<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u>
		Antoine VIGNAUD

DÉLIBÉRATION N° 046 04 2024 - DIRECTION GÉNÉRALE – COMPOSITION DU CONSEIL DES SAGES

Présentation par Christiane HIPPOLYTE

Considérant la délibération n° 004 02 2024, en date du 12 février 2024, relative à :

- La création d'un Conseil des Sages ;
- La validation du règlement intérieur établi en conformité avec les valeurs de la Charte des Conseils des Sages ;
- L'adhésion à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages.

Suite à l'appel à candidature lancé auprès de tous les Ambésiennes et Ambésiens de plus de 55 ans, dont la date de clôture a été fixée au 15 février 2024,

Considérant que le nombre maximum de membres a été fixé à 26, paritairement, soit 13 femmes et 13 hommes,

Considérant que 30 candidatures ont été déposées, à savoir 14 femmes et 16 hommes,

Conformément à l'article 1 du règlement intérieur stipulant que les membres doivent satisfaire aux critères suivants :

- Être âgé de plus de 55 ans,
- Résider sur la commune et être inscrit sur les listes électorales,
- Ne pas avoir de responsabilité communale,
- Être libérée de toute activité professionnelle,
- Être disponible.

Conformément à l'article 9 de la Charte du Conseil des Sages précisant que si les candidats sont trop nombreux par rapport au nombre de personnes prévues pour siéger au Conseil, le choix peut s'effectuer sur les critères suivants :

- L'ensemble du territoire local doit être représenté,
- Une approche de parité homme, femme doit être tentée,

- Une répartition des classes d'âge doit être essayée,
- Une distribution des différentes appartenances socio-professionnelles doit être recherchée,
- La motivation personnelle des candidats.

Conformément à l'article 10 de la Charte du Conseil des Sages indiquant que le choix des critères et le mode de constitution appartiennent à la seule municipalité ;

Les choix ont été effectués en tenant compte des critères énoncés ci-avant, notamment la répartition des classes d'âge et la distribution des différentes appartenances socio-professionnelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APROUVE** la composition du Conseil des Sages ci-dessous :

Femmes : PACOMME Jacqueline ROBERT Lucette DELUCHE Michelle MUZOTTE Lucette CHARPENTIER Dominique MONTEIL Francine GUEDDIDI-SAAD Morède MAURY Martine BORTOLATO Michelle DURAND Monique DAUBERNET Marie-Claude DERONNE Marie-Hélène MORGADO Chantal Est placée sur liste d'attente : VOOGT SERRA Fernanda	Hommes : JEANNEAU Didier HALLIER Martial POUGET Guy FAGET Eric BONPAN Claude VIGNAUD-SAUNIER Francis BECEL Dominique ARTIERE Alain PIERRE Maurice BRETON Jacques REZGANI Ridha COUSINET Patrick SERAFIN Régis Sont placés sur liste d'attente : LAGRANGE Francis AGLOUNI Brahim TABU Jean-Marc
--	---

Fait et délibéré le 18 avril 2024
 Pour expédition conforme.

Le Maire,
 Gilbert DODOGARAY

